

C.A.P. MAINTENANCE DE BÂTIMENTS DE COLLECTIVITÉS

EQUIPEMENT ET MATERIEL À FOURNIR PAR LE CANDIDAT

ÉPREUVE EP2 - Désignation de l'outillage	Quantité
EPI - tenue complète (pantalon, veste, chaussures de sécurité).	1
Mètre ruban en bon état.	1
Crayon de charpentier en bon état.	1

IMPORTANT :
Tout candidat non muni de ces équipements et outillages pourra se voir refuser l'accès au centre d'examen

ATTENTION : pendant tout le déroulement de l'épreuve, interdiction ABSOLUE d'utiliser un téléphone portable et ses fonctions dérivées.
L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans « mode examen », est autorisé.